

Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que le conseil municipal et moi-même vous accueillons aujourd'hui pour la traditionnelle cérémonie des vœux, qui plus est dans cette salle fraîchement rénovée. Que cette nouvelle année soit pour vous, votre famille, vos amis une BONNE ANNÉE. Qu'elle soit favorable à l'accomplissement de vos projets.

Je formule le vœu pour l'ensemble de la population Saint Martinoise de préserver voire de faire fructifier ce bien si précieux qu'est...la santé. Faisons en sorte de rester attentifs à ceux qui sont démunis face à la maladie, la solitude et ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés.

D'autre part, je voudrais manifester ma gratitude à celles et ceux qui ont œuvré par leur travail, leur disponibilité, à la vitalité et au dynamisme de notre commune. Nous pouvons observer leur bonne santé, justement. Elle contribue à faire battre le cœur de notre village au rythme de leurs manifestations.

D'ailleurs dans un instant, des voix vont s'élever pour en attester.

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, je vous remercie pour votre action et vous encourage à maintenir le cap en 2015. Vous trouverez toujours auprès de la municipalité une oreille attentive.

Je n'oublie pas non plus les forces vives que sont les entreprises de notre territoire, elles sont en premières ligne face aux aléas économiques.

Je tiens aussi à remercier le personnel communal pour sa capacité à assurer le fonctionnement de tous les jours.

La présence à nos côtés d'un Jean Bernard Bonnenfant en bonne forme nous réjouit...

Avant de clore ce chapitre des remerciements (on se croirait aux Césars) j'aimerais vous dire combien il est essentiel au sein du conseil municipal de travailler dans un bon esprit. J'ai la chance de le constater tous les jours. Essayons de conserver cet enthousiasme.

2014 a vu le renouvellement du Conseil dont les nouveaux membres ont dû assurer la continuité de l'exercice communal. Comme il est d'usage à Saint Martin L'Ars, la nouvelle équipe s'attelle aux projets votés et budgétés juste avant les élections par l'ancienne équipe.

Parmi ces projets, **la rénovation de cette salle**, dont les travaux, commencés début mai, ont duré 8 mois.

Le coût est estimé à 320 000 € TTC

Je vous rappelle le plan de financement:

- 150 000 € commune
- 65 000 € Conseil Général
- 50 000 € Région

Concernant le programme d'investissement lié à la rénovation du patrimoine communal:

La réfection de la couverture de la salle des associations (appelée encore ancienne cantine) a été réalisée.

De même que le changement des portes et des fenêtres.

Le ravalement de la façade également prévu n'a pas pu être opéré par l'entreprise.

Le bâtiment situé derrière la cure (appelé grange de la cure) a aussi vu sa couverture refaite à neuf.

L'église quant à elle a aussi bénéficié de petits travaux de couverture et de la rénovation d'un vitrail.

Le retable, dont la réparation était programmée, devra attendre le bon vouloir de l'atelier "Vert Jade", très sollicité à Poitiers.

La dépose devrait avoir lieu au printemps et la repose à l'automne.

A cet égard, merci à Sorégies pour son aide dans le cadre du mécénat d'entreprise.

Pour ce qui est de la **défense incendie**, une citerne souple de 120 M3 a été installée à Puy Chevrier. Une autre était prévue à la Frincardière mais nous n'avons pas encore l'accord du propriétaire de la parcelle.

En matière de voirie, compte tenu de cette année de transition, les travaux

décidés l'été dernier par la commission n'ont pu être réalisés par l'entreprise STPR. Ils le seront dès que les conditions climatiques le permettront. Ces travaux seront effectués route de La Valette, à Basse Rue, route de Bars, à l'Air des Champs, les Jalinières, sur le chemin de Fontaine.

Le pont de la Petite Tangüe sera remplacé.

Concernant l'éolien: un recours contre le projet a été déposé. Le jugement devrait intervenir au printemps.

Assainissement collectif : L'étude de diagnostic commencée en 2013 est toujours en cours. L'entreprise IRH a supprimé son antenne de Limoges et notre principal interlocuteur est parti sous d'autres cieux. Rendez-vous est pris fin janvier.

Enfin je ne saurais terminer ce bilan 2014 sans parler des **manifestations communales.**

-La fête du village bien sûr, belle journée de juin où 180 habitants ont répondu présent

-Le concert "au fil des notes" dans la grange du Paradis au mois d'août, spectacle magnifique

-Le vide grenier où nous avons bénéficié là encore d'un temps superbe!

-La cérémonie du 11 novembre qui a revêtu un caractère plus solennel avec l'évocation des soldats de Saint Martin tombés au front. Travail de mémoire

qui se répétera en 2015, 2016, 2017 et 2018.

-Le goûter des anciens

Le site internet de la commune a également vu le jour en 2014.

PROJETS 2015

En matière d'information, comme nous nous y étions engagés, des panneaux ont été installés dans les hameaux les plus importants:

- la Bergerie
- la Brunetière
- la Brunelière
- Puy Chevrier
- Viviers
- Maillé

Ainsi qu'au lotissement partie haute

La rénovation des bâtiments retiendra cette année toute notre attention:

- reconstruction du mur du cimetière
- ravalement de la façade de la mairie
- ravalement de la façade de la salle polyvalente
- installation d'un nouveau chauffage dans la salle des associations.

Dans le domaine de la voirie mais aussi de la sécurité il sera procédé à la numérotation des maisons et la nominations des rues dans les hameaux (les mêmes que pour les panneaux d'information).

Une taille sévère des arbres rue de la gare ainsi que des 2 tilleuls place du 1er Juin est prévue très prochainement.

Il y aura un élagage ponctuel sur les arbres gênants en bordures de voies communales.

Enfin un curage de fossés et un arasement seront effectués dans certains secteurs.

Plan d'eau: nous demandons son changement de statut. Le considérer en eaux closes facilitera toute intervention que se soit pour la consolidation des berges, la vidange ou la gestion du poisson.

Côté restaurant, tout est à nouveau à reconstruire, ne baissons pas les bras.

La prochaine étape importante sera **l'élaboration du budget**. Nous ferons le point de nos finances en y intégrant les baisses de dotation d'état; je veux parler de la dotation globale de fonctionnement.

En 2015 le manque à gagner devrait s'élever à 9700 €, en 2016 il sera de 15000 €, en 2017 il devrait être de près de 22000 €. Je vous laisse évaluer la perte sur la base de 70000 € (Ref 2013).

La communauté de communes quant à elle perdra 500000 € en 2017 et les années suivantes.

Il convient donc plus que jamais de veiller aux dépenses de fonctionnement.

Cela dit nos finances sont saines, notre endettement très faible

Si les dépenses sont naturellement en constante augmentation, notre capacité à investir elle demeure solide.

Je rappelle à toutes fins utiles, que les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 8 ans.

Il devrait malgré tout nous rester quelque argent pour vous inviter le 14 juin à la fête du village. Nous nous en réjouissons déjà.

Et qui sait si cet été la musique ne résonnera pas dans les rues de Saint Martin ? En effet, nous avons posé notre candidature pour les Heures Vagabondes. On chercherait à ce moment-là des bénévoles.

Pour conclure et avant de partager un moment convivial comme les français les affectionnent tant, **n'oublions pas qu'au fronton de la République trois mots sont debout: Liberté, Egalité, Fraternité. Jamais le sang ne les mettra à genoux.**

Je vous remercie de votre attention...je laisse la place à la chanson.